

## **Aides thématiques du CNL en faveur des bibliothèques**

### **Guide pour la mise en forme de l'argumentaire associé**

*Les demandes d'aides thématiques adressées à la commission « Diffusion » du CNL sont constituées d'une liste des titres retenus et d'un argumentaire. Ce document suggère des pistes, facultatives et non exhaustives, pour la mise en forme de ce dernier.*

*Bien noter que les éléments à apporter doivent l'être de manière succincte : l'ensemble de l'argumentaire ne devrait pas représenter plus de 3 pages A4.*

**Présentation du contexte :** la commune, la communauté de communes, l'université, l'association, le centre pénitentiaire :

- Situation géographique (carte)
- Population, évolution démographique, caractéristiques socio-professionnelles, âge
- Contexte économique, social, historique, culturel

**Présentation de la bibliothèque :**

- Bâtiment, surface, date de construction (photo, plan)
- Personnel (ETP) ; horaires d'ouverture ; crédits d'acquisition livres, leur éventuelle ventilation par genres
- Intégration de la bibliothèque dans le contexte local
- Politique documentaire
- Politique des publics
- Politique d'animation
- Partenariats (librairies, associations, autres structures culturelles)

**Argumentaire du ou des thèmes présentés :**

- Définition du projet
- Intégration du projet dans la politiques documentaire, des publics, d'animation et les partenariats
- Critères de choix des ouvrages retenus
- Bibliographie et sources consultées pour l'élaboration du choix
- Répartition chiffrée des ouvrages retenus par genre, public visé, éditeurs, date d'édition ou selon tout critère éclairant leur destination future auprès du public

**Conclusion :** effet attendu de l'aide sollicitée auprès du CNL

le 02.VI.10  
DFC